Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

# AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

## État des résultats prospectif consolidé (non audité)
## Pour les exercices se terminant le 31 mars 2014 et 2015

Canada

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

État des résultats prospectif consolidé (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars

| | Résultats estimatifs 2013-2014 | Résultats prévus 2014-2015 |
|---|---|---|
| | *(en milliers de dollars)* | |
| **Charges** | | |
| Gestion des risques de l'entreprise | 1 339 454 $ | 1 290 615 $ |
| Sciences, innovation, adoption et durabilité | - | 487 418 |
| Services internes | 407 280 | 270 079 |
| Accès aux marchés, négociations, compétitivité du secteur, et systèmes d'assurance | - | 208 517 |
| Capacité de l'industrie | - | 91 925 |
| Agence canadienne du pari mutuel | 8 212 | 8 491 |
| Conseil des produits agricoles du Canada | 2 274 | 2 436 |
| Fonds non alloués à l'architecture d'alignement des programmes 2014-2015 (Note 5) | 752 064 | - |
| **Total des charges** | **2 509 284** | **2 359 481** |
| **Revenus** | | |
| Caisse de réassurance-récolte | 87 585 | 87 585 |
| Vente de biens et services | 77 280 | 74 850 |
| Intérêts | 13 670 | 13 240 |
| Projets conjoints et ententes de partage des coûts | 5 800 | 5 618 |
| Gain sur l'aliénation d'actifs | 1 495 | 1 495 |
| Revenus gagnés pour le compte du gouvernement | (126 342) | (123 540) |
| **Total des revenus** | **59 488** | **59 248** |
| **Coût de fonctionnement net** | **2 449 796 $** | **2 300 233 $** |

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

## 1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les renseignements présentés dans les résultats estimatifs de l'exercice 2013-2014 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2013 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions des résultats prévus ont été faites pour l'exercice 2014-2015.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, pareilles à celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- Les provisions pour irrécouvrabilité sont estimées à la lumière de l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 17 janvier 2014.

## 2. Variations et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2013-2014 et pour 2014-2015, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de l'état des résultats prospectif consolidé, Agriculture et Agroalimentaire Canada a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif consolidé et l'état des résultats historique sont notamment :

- Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations, qui peuvent influer sur les gains/pertes et les charges d'amortissement.
- La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives.

- La conjoncture économique, qui peut avoir un effet à la fois sur le montant du revenu gagné et la recouvrabilité des prêts à recevoir.

- Les taux d'intérêt en vigueur au moment de la délivrance du rapport, qui auront un effet sur la valeur actualisée nette des prêts sans intérêts.

- Les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités sera présenté, Agriculture et Agroalimentaire Canada ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement.

## 3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif consolidé a été préparé en conformité avec les conventions comptables du gouvernement entrées en vigueur pour l'exercice financier 2013-2014, lesquelles s'appuient sur les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

***a) Consolidation***

Cet état des résultats prospectif consolidé inclut les comptes des sous-entités qui sont sous la responsabilité de l'administrateur général (AG). Les comptes de ces sous-entités ont été consolidés avec ceux du ministère et toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels ont été éliminés. Le périmètre comptable comprend le ministère d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Conseil des produits agricoles du Canada, la Commission de la révision agricole du Canada et l'Agence canadienne du pari mutuel. L'état des résultats prospectif consolidé exclut les comptes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de la Commission canadienne du blé, de la Commission canadienne des grains, de la Commission canadienne du lait et de Financement agricole Canada parce qu'ils ne sont pas sous le contrôle d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, et par conséquent, ils ne sont pas consolidés.

***b) Charges***

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les charges de fonctionnement du gouvernement sont constatées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus, y compris les services fournis gratuitement pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités d'accident du travail, qui sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les

indemnités de cessation d'emploi sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés. Les paiements de transfert, qui deviennent remboursables lorsque les conditions spécifiées entrent en vigueur, sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et comme montant à recevoir.

Les charges incluent aussi des provisions qui tiennent compte de changements dans la valeur d'actifs. Cela comprend des provisions pour créances douteuses, des provisions pour moins-value de prêts, ainsi que des provisions liées aux passifs, dont les passifs éventuels et les passifs environnementaux, dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire et où une estimation raisonnable des répercussions peut être établie.

Les charges incluent également l'amortissement des immobilisations corporelles, qui sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif.

***c) Revenus***

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception à titre de revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où le ministère a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date future.

Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits qui ont généré les revenus surviennent.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

## 4. Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif consolidé d'un exercice donné peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires approuvés au cours d'un exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets du ministère diffèrent suivant qu'ils sont calculés selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

***a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées :***

| | Estimatif 2013-2014 | Prévu 2014-2015 |
|---|---|---|
| | *(en milliers de dollars)* | |
| **Coût de fonctionnement net** | 2 449 796 $ | 2 300 233 $ |
| Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations: | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (41 538) | (41 538) |
| Gain (perte) sur l'aliénation des immobilisations corporelles | 1 198 | 1 285 |
| Variations n'affectant pas l'encaisse des immobilisations corporelles | 185 | 637 |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères | (64 349) | (62 918) |
| Augmentation (diminution) des charges payées d'avance et des stocks | (535) | (1 279) |
| Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires | 385 | - |
| Diminution (augmentation) des charges à payer | 17 850 | 2 392 |
| Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs | 47 486 | 11 840 |
| Diminution (augmentation) des provisions pour créances douteuses | (9 414) | (9 221) |
| Remboursement et ajustement des charges des exercices antérieurs | 10 443 | 13 143 |
| Revenu disponible pour dépenser | 4 267 | 4 139 |
| Autres | (10 580) | (15 042) |
| Total des postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations | (44 602) | (96 562) |
| Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations : | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | 34 625 | 27 466 |
| Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles | (1 679) | (1 679) |
| Augmentation (diminution) des prêts | 13 216 | 23 700 |
| Augmentation des stocks | 43 | 39 |
| Total des postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations | 46 205 | 49 526 |
| **Utilisation prévue des autorisations demandées** | **2 451 399 $** | **2 253 197 $** |

***b) Autorisations demandées***

| | Estimatif 2013-2014 | Prévu 2014-2015 |
|---|---|---|
| | *(en milliers de dollars)* | |
| **Autorisations demandées :** | | |
| Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement | 718 188 $ | 544 950 $ |
| Crédit 5 - Dépenses en capital | 34 849 | 28 272 |
| Crédit 10 - Paiements de transfert | 447 925 | 365 352 |
| Montants législatifs | 1 347 771 | 1 314 623 |
| | 2 548 733 | 2 253 197 |
| **Moins :** | | |
| Ressources inutilisées prévues et autres ajustements | 97 334 | - |
| **Utilisation prévue des autorisations demandées** | **2 451 399 $** | **2 253 197 $** |

## 5. Architecture d'alignement des programmes

Certains résultats estimatifs de 2013-2014 ne sont pas présentés selon l'architecture d'alignement des programmes du ministère de 2014-2015 en raison de changements significatifs. Le tableau ci-dessous inclut les résultats estimatifs non alloués selon l'architecture d'alignement des programmes du ministère de 2013-2014 :

| | Résultats estimatifs 2013-2014 |
|---|---|
| | *(en milliers de dollars)* |
| Sciences, innovation et adoption | 318 596 $ |
| Développement du commerce et des marchés | 163 384 |
| Systèmes de gestion des risques liés à la salubrité et à la biosécurité des aliments | 91 526 |
| Mesures à la ferme | 74 330 |
| Développement de l'agro-entreprise | 43 826 |
| Connaissances, technologies, information et évaluation sur le plan environnemental | 40 286 |
| Facilitation de l'efficacité de la réglementation | 15 791 |
| Développement des régions rurales et développement des coopératives | 4 325 |
| **Total des fonds non alloués selon l'architecture d'alignement des programmes 2014-2015** | **752 064 $** |